

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

Sous-direction
de la gestion du personnel

Bureau du personnel
de la réserve militaire

**Arrêté du 15 décembre 2014 conférant un grade d'officier de réserve
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1429830A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28;

Vu la décision n° 85129 GEND/DPMGN/SDC/BRCE du 2 décembre 2014,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Guillaume, Philippe Saour est nommé au grade de commandant de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un emploi d'expert dans le domaine de la gestion de crise au sein de la région de gendarmerie d'Île-de-France.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 décembre 2014.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*

T. MORTEROL